

La médiatisation de l'évaluation

Colloque international

Paris

15-16 mars 2012

Appel à communications

Présentation du colloque

Le colloque international « La médiatisation de l'évaluation » se donne pour ambition générale de questionner l'évaluation sous l'angle de sa médiatisation, considérant celle-ci comme consubstantielle à la « culture », à la « fièvre », à la « manie » ou encore à l'« explosion » de l'évaluation que l'on a pu observer dans les pays développés depuis les années 1970. Sans souscrire à l'idée d'une absolue nouveauté tant de l'évaluation elle-même que de ses rapports avec les médias, et en gardant à l'esprit leur longue historicité, le colloque s'attachera à comprendre l'évaluation, en lien – d'une manière ou d'une autre mais toujours fortement –, avec les médias (presse, radio, télévision, web) dans les sociétés contemporaines.

L'emphase sera mise sur les dispositifs d'évaluation socialement fondée sur la quantification, et aux appellations observables multiples : « classements », « palmarès », « tops », « listes », « rankings », « ratings », « baromètres », « tableaux de bord », « benchmarkings »... Le colloque portera également attention à des dispositifs d'évaluation qualitatifs qui font aussi florès dans le champ médiatique : « prix », « labels », « concours », « récompenses », « trophées », etc. On tentera ainsi de comprendre plus particulièrement la montée en puissance de certains dispositifs d'évaluation impersonnels qui coexistent aujourd'hui avec les genres journalistiques traditionnels fondés sur l'expression d'un jugement personnel (éditorial, billet d'humeur, critique...), et pour lesquels les médias endossent simultanément les rôles de producteurs et coproducteurs, de relais et de critiques.

Quatre questions spécifiques à propos de ces dispositifs d'évaluation médiatique seront abordées. On s'intéressera d'abord à leur genèse et à leur processus de production. Il s'agit de comprendre comment et à quelles conditions sociales, économiques, journalistiques, matérielles, techniques et juridiques des médias parviennent ou non à s'imposer comme des producteurs ou des coproducteurs de dispositifs d'évaluation. On souhaite aussi analyser les formes visuelles et éditoriales, les cérémonies et les événements, et plus généralement la mise en communication qui accompagne ces dispositifs d'évaluation. On abordera ici ces dispositifs d'évaluation non seulement comme des dispositifs de « savoir » ou de « connaissance » mais aussi comme des dispositifs de « faire-savoir » et de « reconnaissance ». En-dehors de leurs foyers de production, les dispositifs d'évaluation médiatiques circulent plus ou moins dans divers espaces sociaux (journalistique, politique, économique, professionnel, associatif, culturel, consumériste...). Par l'analyse de la circulation de ces dispositifs d'évaluation, on souhaite éclairer non seulement les voies de diffusion mais aussi les manières dont ces dispositifs sont ou non relayés, commentés, réappropriés, contestés dans tel ou tel espace social. Enfin, on s'attachera à comprendre les effets des évaluations médiatiques sur les agents évalués ainsi que sur les publics auxquels elles s'adressent.

La prolifération des dispositifs d'évaluation est caractérisée par la multiplication des agents évaluants et par la multiplication des agents évalués. A cet égard, le colloque restera ouvert à tout domaine pour autant que l'approche soit en phase avec les orientations scientifiques générales énoncées précédemment. Sans souci d'exhaustivité, les domaines couverts pourront porter sur l'enseignement supérieur et la recherche, les territoires, la culture, l'éducation, la santé, le web, les marques, le capital, la finance, la communication, le tourisme, le vin, le

sport, les médias, les entreprises, etc.

Les propositions pourront émaner de diverses disciplines et spécialités en sciences humaines et sociales : sciences de l'information et de la communication, sémiologie, sociologie, histoire, sciences politiques, linguistique, économie, etc.

Propositions de communication

Date limite de soumission des propositions – 24 juin 2011

Réponses du comité scientifique – 20 juillet 2011

Adresse électronique pour l'envoi des propositions – evalmedia2012@gmail.com

Contenu des propositions – Les propositions de communication comporteront au maximum 6 000 signes. Elles seront structurées en quatre parties : a) argument, exposant le cadre théorique, la problématique et l'approche ; b) cadre méthodologique, présentant le matériau empirique et la méthode ; c) originalité, précisant la pertinence de la proposition et d) bibliographie, comportant les huit références bibliographiques principales.

Les propositions seront accompagnées: 1) d'un titre, 2) du prénom, 3) du nom, 4) du statut professionnel, 5) de l'institution, 6) du pays et 7) de l'adresse électronique de l'auteur.

Les propositions acceptées devront faire l'objet d'un article de 30 000 à 40 000 signes soumis au comité scientifique au plus tard le 30 novembre 2011 pour la publication des actes du colloque.

Langues des communications et des articles – anglais ou français

Format informatique des propositions – .doc

Site Web – www.evalmedia2012.fr

Comité d'organisation

Julie Bouchard (Université Paris 13); Etienne Candel (Université Paris Sorbonne – Celsa); Hélène Cardy (Université Paris 8); Gustavo Gomez Mejia (Université Paris Sorbonne – Celsa)

Comité scientifique

Stefanie Averbeck-Lietz (Université de Leipzig) ; Christine Barats (Université Paris 5) ; Julie Bouchard (Université Paris 13) ; Etienne Candel (Université Paris Sorbonne – Celsa) ; Hélène Cardy (Université Paris 8) ; Patrice Carré (Télécom ParisTech) ; Jean-Baptiste Comby (Université Paris 2) ; Emmanuel Didier (EHESS) ; Brooke Duffy (Université de Pennsylvanie) ; Michel Durampart (Université de Toulon) ; Wendy Espeland (Université Northwestern) ; Andreas Fickers (Université de Maastricht) ; Pascal Froissart (Université Paris 8) ; Gustavo Gomez Mejia (Université Paris Sorbonne – Celsa) ; Yves Jeanneret (Université Paris Sorbonne – Celsa) ; Alice Krieg-Planque (Université Paris 12) ; Sarah Labelle (Université Paris 13) ; Joëlle Le Marec (ÉNS Lyon) ; Guy Lochard (Université Paris 3) ; Cécile Méadel (Mines ParisTech) ; Claire Oger (Université Paris 13) ; Stéphane Olivesi (Université Lyon 2) ; Michael Palmer (Université Paris 3) ; Frédéric Pierru (CNRS) ; Philip Schlesinger (Université de Glasgow) ; Michel Sénécal (Université du Québec à Montréal) ; Emmanuël Souchier (Université Paris Sorbonne – Celsa) ; Joseph Turow (Université de Pennsylvanie) ; Jacques Walter (Université Paul-Verlaine – Metz)

Conférencière invitée

Wendy Espeland, Northwestern University